

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce bac pro réalise un prototype destiné à être reproduit, en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, il procède à un échantillonnage, choisit les matières ou matériaux appropriés, établit le planning de fabrication et calcule un prix prévisionnel.

L'option communication visuelle pluri-médias prépare aux métiers de la communication visuelle dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et du multimédia. Le titulaire de cette option maîtrise les techniques de mise en page d'un document et peut exécuter une maquette à partir du projet du concepteur. Il réalise également des illustrations 2D/3D, des animations multimédia et des éléments graphiques pour le web. Les bacheliers de cette option ont appris à imaginer, créer, fabriquer ; l'objectif de la formation étant de lier la recherche esthétique, la mise au point d'un modèle et sa fabrication à l'unité ou en série. Son champ s'étend à l'ensemble des produits de communication visuelle : livre, affiche, brochure, image de marque (logo)... Ils ont acquis une connaissance approfondie de la chaîne graphique et peuvent mettre au point des produits publicitaires.

Après une formation complémentaire ou quelques années d'expérience, il peut travailler comme salarié dans une agence de communication ou un studio de communication visuelle et de publicité, ou en free-lance.

### Débouchés

Le diplômé travaille dans des domaines d'activité comme l'édition, la communication (publicité, campagne, annonce, identité d'entreprise et de produit, marketing direct ...) ou encore le multimédia.

Les débouchés se situent dans les agences de publicité, dans les studios de création, chez les imprimeurs, photgraveurs, maisons d'édition, dans la presse..., milieux professionnels tous très exigeants.

#### Métier(s) accessible(s) :

- Graphiste, Infographiste
- Maquettiste
- Animateur(trice) 2D et 3D

### Accès à la Formation

Après la 3<sup>e</sup>, seconde professionnelle Artisanat et métiers d'art option communication graphique.

#### **Admission avec sélection**

- CAP Dessinateur d'exécution en communication graphique
- CAP Photographe
- CAP Sérigraphie industrielle
- CAP Signalétique, enseigne et décor

#### **Qualités requises :**

- un bon sens de l'observation et de la l'analyse
- des qualités graphiques
- de la patience
- un esprit d'initiative

### Programme

Grille horaire (a)	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>330</b>	<b>266</b>	<b>260</b>
<b>Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>13</b>
<b>Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>13</b>
<b>Réalisation d'un chef d'œuvre</b>	-	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Prévention Santé Environnement</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique</b>	<b>105</b>	<b>84</b>	<b>78</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>39</b>
<b>Langue vivante A</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>39</b>
<b>Arts appliqués et culture artistique</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Education physique et sportive</b>	<b>75</b>	<b>70</b>	<b>65</b>
<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)</b>	<b>90</b>	<b>84</b>	<b>91</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel (semaines)</b>	<b>4 à 6</b>	<b>6 à 8</b>	<b>8</b>

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves

(d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

### Enseignements professionnels

- Perfectionnement des acquis de CAP concernant la chaîne graphique. Maquette, réalisation, production.
- La typographie et l'imprimerie.
- Le dossier de fabrication.
- Utilisation et paramétrage des logiciels appliqués : PAO, retouche d'image, illustration.
- Multimédia et conception de communication multi support : numérisation, critères de lisibilité sur un écran ou sur papier, variantes et déclinaisons.
- Communication avec les donneurs d'ordre, les prestataires.
- Qu'est-ce que l'image de marque ? Sens et interprétation. Création de logotypes, de PLV, d'emballages.



- Étude de cahier des charges et de faisabilité, calcul de coûts.
- Gestion d'équipe et planification de projet.

### Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- de participer à l'étude et à la mise en forme de projets de communication ;
- de réaliser et d'exécuter des maquettes ;
- d'utiliser les matériels et les logiciels spécifiques à la profession ;
- d'observer et de comprendre, lors de situations réelles des stratégies de communication et des démarches créatives ;
- de communiquer avec les services de l'entreprise et les clients ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne graphique

### Examen

Épreuves	Coef.
<b>E1 : Epreuve scientifique et technique</b>	
Sous-épreuve E11 : Etude d'un produit de communication	3
Sous-épreuve E12 : Mathématiques	1,5
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques	1,5
<b>E2 : Etude critique d'œuvres relevant des arts visuels et du design de communication</b>	3
<b>E3 : Epreuve pratique de réalisation d'un document de communication - Epreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>	
Sous-épreuve E31 : Evaluation des périodes de formation en milieu professionnel	3
Sous-épreuve E32 : Elaboration des périodes de formation en milieu professionnel	2
Sous-épreuve E33 : Réalisation PAO	2
Sous-épreuve E34 : Soutenance d'un dossier de travaux professionnels	3
Sous-épreuve E35 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E36 : Prévention Santé Environnement	1
<b>E4 : Epreuve de langue vivante étrangère</b>	2

<b>E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral</b>	
Sous-épreuve E51 : Français	2,5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2,5
<b>E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	1
<b>E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	1
<b>Epreuves facultatives</b>	
<b>EF1 : Langue vivante étrangère</b>	Pts>10
<b>EF2</b>	Pts>10

### Statistiques

#### Académie de Montpellier

En 2017 : 63 candidats inscrits, 63 présentés, 50 admis (soit 79,37% de réussite)

En 2018 : 71 candidats inscrits, 71 présents, 51 admis (soit 71,83% de réussite)

En 2019 : 63 candidats inscrits, 62 présents, 55 admis (soit 88,71 % de réussite).

#### Académie de Toulouse

En 2018 : 80 candidats présents, 73 candidats admis (soit 91,3% de réussite).

En 2019 : 79 candidats présents, 75 candidats admis (soit 94,9% de réussite)

### Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple : DNMADE

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

### Ou se Former en Occitanie

#### Académie de Montpellier

- 11 Carcassonne  
Lycée privé St Louis (Privé sous contrat)



- 34 **Lattes**  
Lycée Champollion (*Public*)
- 34 **Lodève**  
Lycée Joseph Vallot (*Public*)
- 48 **Langogne**  
Ensemble scolaire privé St Pierre St Paul (*Privé sous contrat*)
- 66 **Perpignan**  
Lycée Jean Lurçat (*Public*)

### Académie de Toulouse

- 31 **Toulouse**  
Lycée professionnel Stéphane Hessel (*Public*)
- 46 **Cahors**  
Lycée professionnel Saint-Etienne (*Privé*)
- 81 **Castres**  
Lycée professionnel Notre Dame (*Privé*)

### **A** Formation en apprentissage

### En savoir plus

#### Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du graphisme et du design »
- Fiches métiers « Arts »
- Voie Pro « les industrie graphiques »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

- Alès  
04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)
- Bagnols sur Cèze  
04 66 89 53 93 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)
- Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)
- Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)
- Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)
- Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)
- Lunel  
04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

- Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)
- Montpellier Celleneuve  
04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)
- Montpellier Centre  
04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)
- Montpellier Est  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)
- Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)
- Nîmes Centre  
04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)
- Nîmes Ouest  
04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)
- Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)
- Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)
- Prades  
04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)
- Sète  
04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

- CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)
- CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)
- CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)
- CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)
- CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)
- CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)
- CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)
- CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)
- CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)
- CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)
- CIO Millau  
05 65 60 98 20 - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)



CIO Montauban

05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Ranguel

05 67 52 41 55 - [cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr)

